

Réforme des entreprises

L'AVS, joker surprise pour huiler la baisse fiscale des entreprises

Les sénateurs des grands partis ont ficelé un compromis en commission. Mais la révolte gronde déjà à droite et à gauche

Arthur Grosjean Berne

C'est incontestablement un tournant spectaculaire dans le long feuilleton rébarbatif de la réforme fiscale des entreprises. La Commission de l'économie et des redevances du Conseil des États a frappé un grand coup. Elle a dévoilé mercredi un joker surprise pour débloquent le dossier maudit, plombé par le peuple au printemps 2017. Pour faire passer la pilule d'une baisse des impôts des entreprises, elle compense chaque franc de recette perdue par les collectivités publiques par un franc versé au fonds AVS. Sachant que les pertes sont estimées grosso modo au début à 2,1 milliards, cela fait donc une coquette somme.

Ce qu'il y a d'étonnant, c'est que la commission a approuvé à l'unanimité, donc du PS à l'UDC, ce gros coup de pouce à l'AVS.

Mais l'argent ne tombant pas du ciel, qui va payer ce cadeau? D'abord les employeurs et les employés, qui verront leur taux de cotisation augmenter de 0,15%. Cela rapportera 1,2 milliard. Ensuite, on piochera dans les recettes de la TVA. L'intégralité du «pour-cent démographique» ira au fonds AVS, soit 520 millions. Enfin la Confédération mettra une nouvelle fois la main à la poche et versera 385 millions. En résumé, les travailleurs, les patrons, les consommateurs et les contribuables contribueront à adoucir la réforme fiscale des entreprises. Celle-ci, rappelons-le, a été lancée pour supprimer les statuts spéciaux des sociétés étrangères, statuts brocardés par la communauté internationale.

«Une compensation sur l'AVS est meilleure que celle que nous avions prévue sur les allocations familiales», explique le président de la Commission de l'économie, Pirmin Bischof (PDC/SO). «Les allocations ne profitaient qu'aux parents et ne touchaient pas la Suisse romande dont les barèmes sont déjà plus élevés. La sécurisation de l'AVS, elle, concerne tout le monde.» Son parti, le PDC, se félicite d'avoir œuvré pour cette «solution équilibrée».

«La Commission s'agenouille devant les grands actionnaires de la place financière zurichoise»

Tamara Funicello Présidente de la Jeunesse socialiste

«La compensation sur l'AVS est meilleure que celle prévue sur les allocations familiales»

Pirmin Bischof Président de la Commission de l'économie (PDC)

La nouvelle du jour, c'est que le PS applaudit également. Alors que ce parti avait coulé la précédente réforme avec son référendum victorieux, il rayonne. Son président, Christian Levrat, commente: «Nous gagnons de la sorte un temps qui nous est précieux pour trouver une solution judicieuse et durable afin d'assainir l'AVS. Pour nous, le projet d'élever

l'âge de la retraite des femmes serait ainsi définitivement mort et enterré.» Là, il s'avance un peu car l'UDC ne l'entend pas de cette oreille. Le parti nationaliste exige au contraire que l'âge de la retraite des femmes à 65 ans fasse partie du compromis. «L'AVS profiterait ainsi d'une réduction supplémentaire de ses charges de 1,2 milliard de francs et l'on pourrait renoncer à cette mesure antisociale qu'est une augmentation de la TVA.»

Il faut ajouter que dans le paquet ficelé par la Commission il n'y a pas que l'AVS. Il y a aussi de petits compromis entre amis. L'imposition fédérale des dividendes à 70% et la correction d'une astuce fiscale de la 2e réforme des entreprises plaisent à la gauche. L'imposition cantonale des dividendes ramenée à un minimum de 50% et la déduction d'intérêts fictifs pour certains grands cantons comme Zurich ou Vaud plaisent à la droite.

Alléluia, tout est bien qui finit bien? Pas vraiment. Car à peine la décision tombée, les critiques ont commencé à pleuvoir. À droite, ce sont les Vert'libéraux qui mènent le bal et dénoncent un marchandage qui ne sert à rien. «La réforme fiscale tout comme la réforme de la prévoyance vieillesse

représentent des défis majeurs pour notre pays. Notre devoir est de les expliquer à la population de manière transparente au lieu d'acheter des votes avec des cadeaux», lâche la vice-présidente Kathrin Bertschy. Alors que l'USAM est pour une fois modérée, l'Union patronale suisse secoue la tête sur le «délicat» mélange des genres entre réforme des entreprises et réforme des retraites. Elle attire l'attention sur le fait qu'à trop charger le bateau, il coulera en votation.

À gauche aussi, des voix discordantes se font entendre. La présidente des Verts, Regula Rytz, relève que le problème de fond demeure. «Les impôts des entreprises vont baisser massivement. Le paquet AVS de la Commission n'y change rien». La présidente de la Jeunesse socialiste Tamara Funicello sort, elle, carrément le lance-flamme contre ce compromis qui «bafoue la volonté du peuple». Elle estime que la Commission «s'agenouille devant les grands actionnaires et l'aristocratie de la place financière zurichoise».

Le projet sera voté en juin aux États et en septembre au National. Un nouveau référendum sera probablement lancé.

«Le Conseil fédéral est en décalage sur les crèches»

Le gouvernement ne veut plus soutenir la création de structures d'accueil pour enfants après 2019. Tollé

Pour tous ceux qui cherchent désespérément une place de crèche, la décision est incompréhensible. Le Conseil fédéral ne veut pas renouveler son programme d'impulsion pour la création de structures d'accueil extrafamilial. Raisons invoquées? Cette compétence est du ressort des cantons et des communes, et le programme a déjà été renouvelé deux fois. Mathias Reynard (PS/VS) va se battre au parlement pour corriger le tir.

Êtes-vous surpris par cette décision?

Cela me déçoit mais ne me surprend pas. C'est la même logique que le refus du congé paternité. Le Conseil fédéral est en décalage avec la réalité des Suisses. Cette

«Cette décision révèle une vision passéiste de la famille»



Mathias Reynard
Conseiller national (PS/VS)

Le rachat de Vögele par OVS vire au cauchemar pour les employés

Des salariés dénoncent la dégradation de leurs conditions de travail depuis la reprise du détaillant schwytois

Elles y croyaient, Sandra* et Valérie*. Quand l'entreprise italienne OVS a récupéré la chaîne de vêtements schwytois Charles Vögele (à ne pas confondre avec Vögele Shoes), ces deux salariées du détaillant étaient ravies. «Nous savions que Vögele était en difficulté, raconte Valérie. Alors, quand nous avons appris que nous étions repris par des Italiens, nous nous sommes dit: «Waouh, ça va être génial!» C'était une chance. L'Italie, ça fait rêver.» La douche a été glaciale.

Le numéro un italien du prêt-à-porter peine à s'imposer sur le marché helvétique, qui a reculé de 5,2% l'an dernier en raison notamment de la concurrence des ventes en ligne. Depuis le rachat de Vögele fin 2016, 300 postes ont été bifés. Il en reste 1100. Sept magasins ont aussi été fermés. OVS n'en exploite plus que 140. Et ce n'est peut-être pas fini. «Le marché suisse est plus difficile que prévu», a admis le groupe lors de la publication des résultats 2017.

Employés poussés à bout

Sandra et Valérie, qui ne sont pas basées au même endroit, n'ont pas été licenciées. Mais les conditions de travail des deux mères de famille se sont fortement détériorées. Nous les avons rencontrées dans les locaux du syndicat Unia, à Vevey, qui les défend. Elles dénoncent la gestion chaotique d'OVS, l'absence de communication, les sous-effectifs, la surcharge de travail. Leurs collègues partent en burn-out les uns après les autres.

«C'est l'incertitude sur l'avenir qui est le plus dur», pour Sandra. Le secrétaire syndical Arnaud Bouverat explique que certains collaborateurs ont appris sur Homegate ou par des entrepreneurs que leur suc-



Le numéro un italien du prêt-à-porter peine à s'imposer sur le marché suisse et le personnel en fait les frais. Ici la future boutique de Vevey, anciennement Charles Vögele. CHANTAL DERVEY

Pétition

Unia somme l'entreprise italienne de négocier

Mandaté par les salariés mécontents d'OVS en Suisse, Unia se bat depuis plusieurs mois pour faire améliorer les conditions de travail au sein de la société. La firme italienne n'a pour l'instant pas accepté de négocier. Une mise en demeure datée du 6 avril dernier est restée lettre morte. Pour accroître la pression, le syndicat a envoyé ce jeudi une pétition à la direction nationale de l'entreprise, munie de plus de 175 signatures de vendeuses et de vendeurs de toute la Suisse. Unia somme OVS de respecter ses obligations de protection de

la santé, d'assurer des effectifs suffisants en magasin, de garantir des contrats viables aux collaborateurs et de communiquer de manière transparente sur la restructuration en cours. Des négociations sont exigées. «Dans le but de contourner les obligations en cas de licenciement collectif, OVS a pris l'option de fermer une à une, et brutalement, une partie de ses succursales, indique Unia par communiqué. Aucun plan social n'a été négocié. Cette façon de faire est socialement irresponsable pour un acteur aussi important.»

Contacté, OVS ne veut pas commenter les griefs des employées que nous lui avons soumis et considère qu'Unia ne représente pas ses travailleurs. Concernant l'avenir de la société en Suisse, un porte-parole explique que le nombre futur de boutiques dépend du succès à moyen terme de l'enseigne dans le pays ainsi que du développement général du commerce de détail sous nos cieux. «OVS n'a commencé à construire la marque en Suisse que depuis septembre dernier», souligne ce porte-parole. **B.K. et J.C.**

curale allait fermer. Ce n'est pas mieux dans le travail au quotidien. «Il n'y a aucune directive, dit Sandra. On doit tout faire vite, se débrouiller. Les e-mails restent des semaines sans réponse.»

Les congés maladie et les départs en vacances ne sont plus remplacés. Le taux d'activité des auxiliaires a été limité à 8 h 30 par semaine (alors que certains comme Sandra travaillaient jusqu'à 30 heures) et les heures supplémentaires des fixes ne sont plus payées. Conséquence: des gérants doivent s'occuper de plusieurs points de vente et des boutiques ferment plus tôt. «On baisse le rideau à 18 h au lieu de 18 h 30 en semaine et à 16 h au lieu de 17 h le week-end.»

Surcharge de travail

Pour ne rien arranger, de nouvelles tâches se sont ajoutées, en raison de coupes dans la logistique. «Auparavant, la marchandise était traitée par la centrale, relate Valérie. Désormais, elle arrive directement en magasin depuis l'Italie.» Concrètement, ça donne quoi? Ça donne des palettes entières à ouvrir, des cartons de 12 kg à porter et des étiquettes de centaines d'articles à changer, notamment pour convertir les euros en francs. Or les vendeuses n'ont même pas le droit à une bouteille d'eau derrière le comptoir. En outre, cette manutention prend du temps, ce qui impacte le service clientèle.

Les deux femmes sont d'autant plus remontées qu'elles ont tout donné pendant la longue période de transformation des magasins, qui a duré jusqu'à fin 2017. «Nous avons même participé aux travaux!», rapporte Valérie. Nous avons cassé les meubles à la masse, fait des semaines de 50 heures.» Excédée, Sandra a décidé de claquer la porte après vingt ans chez Vögele. Valérie, elle, reste encore. «Je serre les dents.» **Benjamin Keller**

*Noms connus de la rédaction

décision est prise par une majorité d'hommes de droite, peu soucieuse de l'égalité entre les sexes et de la conciliation entre vie familiale et vie professionnelle. C'est une vision passéiste de la famille.

Est-ce une approche politique ou générationnelle?

Ces deux aspects expliquent cette décision. J'en rajouterais d'autres. Celui du genre d'abord. Si on avait une majorité de femmes au Conseil fédéral, on aurait davantage de prises en compte des besoins des familles. Il y a enfin l'aspect financier. On nous répète qu'on n'a pas l'argent pour ça. Tout est une question de priorité.

On a toujours parlé d'un programme temporaire. N'est-ce pas aux cantons de prendre le relais?

Cette responsabilité est celle des cantons et des communes, c'est vrai. Mais elles ont fait leur travail, en particulier grâce à ces aides fédérales. Aujourd'hui, les collectivités publiques sont sous pression financière. C'est pourquoi le rôle d'impulsion de la Confédération est si important. On ne parle pas de montants énormes, mais de 130 millions sur quatre ans. Or la réalité aujourd'hui, c'est que dès le 1er février 2019, Berne ne donnera plus un seul franc.

Le dossier passera au Conseil national lors de la session d'été. Comment pensez-vous convaincre?

Je suis à l'origine de la première demande de prolongation sur ce dossier. Dès le départ, les majorités ont été serrées. Elles se font souvent entre la gauche, le centre et quelques PLR, plutôt les Romands. On va travailler pour avoir les mêmes coalitions en plénum, mais on sait que ce sera difficile.

Florent Quiquerez